

RÉUNION DU BUREAU DE L'UFE ■ 20 MAI 2020

Le bureau de l'Union Française des Experts en objets d'art (UFE), élu le 4 décembre 2018, a tenu sa cinquième réunion par téléconférence, le 20 mai 2020.

Le site web de l'UFE est désormais une réalité ; les nouvelles candidatures témoignent de l'attractivité renouvelée de notre chambre syndicale.

Le redressement financier a été mené à bien mais nous ne devons pas relâcher nos efforts pour que notre chambre conserve sa capacité à lancer de nouveaux projets au service des intérêts et de la notoriété des experts qui la composent.

1. De nouveaux experts nous rejoignent

. Depuis l'élection du nouveau Bureau de l'UFE en décembre 2018, notre chambre syndicale professionnelle a admis en son sein 6 nouveaux experts. Désormais, l'UFE abrite aussi l'expertise d'Eugène Delacroix, de Pierre Puvis de Chavannes, de Tang Haywen, de Carlos Schwabe, de Jacqueline Marval, des objets et symboles du Judaïsme...

Et, déjà, plusieurs candidatures nouvelles se sont manifestées, qui seront examinées lors de deux commissions d'admissions prévues d'ici la fin de l'année 2020.

2. Le site web de l'UFE (www.ufe-experts.fr) est opérationnel !

. Une des priorités fixées au nouveau Bureau était de doter – enfin ! – l'UFE d'un site internet élégant, efficace et de bonne qualité pour mettre en valeur et présenter nos experts au public, aux professionnels du monde de l'art et aux institutions.

. C'est désormais une réalité. Les engagements ont été tenus : le site est ouvert et semble bien répondre aux attentes. Les avis des membres qui se sont manifestés sont extrêmement élogieux ; plusieurs acteurs du marché de l'art nous ont fait savoir que le site de l'UFE, outre ses qualités de clarté et d'efficacité, est probablement celui qui met le mieux en valeur les experts et leurs compétences.

3. Une situation financière apurée mais un effort à poursuivre

. Comme l'indique le rapport du trésorier de l'UFE Thibaut Mantoux – récemment communiqué à l'ensemble des membres –, la situation financière de notre chambre professionnelle est désormais parfaitement saine. Le passif qu'a découvert, à son arrivée, le Bureau élu en décembre 2018 est apuré, la trésorerie est désormais positive. Mais, dans un contexte perturbé par les événements qui ont affecté la vie du pays et le marché de l'art depuis la fin 2019 (crise des "gilets jaunes", grève des transports, pandémie Covid-19), un nombre non négligeable de nos adhérents n'est pas à jour de sa cotisation pour l'année en cours. Comme l'explique notre trésorier, il est essentiel que l'UFE puisse disposer des moyens nécessaires pour aller de l'avant et lancer les nouveaux projets qui vont améliorer la visibilité et l'efficacité de ses membres. Cela passe, en particulier, par la contribution financière de chacun à l'effort collectif.

4. La nouvelle carte de membre

. Une nouvelle carte de membre de l'UFE pour 2020 a été conçue, réalisée et adressée à l'ensemble des membres. De format "carte de crédit", imprimée sur un support plastifié rigide, elle est plus résistante, plus facile à ranger et porter sur soi.

5. Une assemblée générale après la rentrée 2020

. L'assemblée générale ordinaire que les circonstances nous ont contraint à repousser à plusieurs reprises se tiendra, si la situation sanitaire le permet, dans le courant du second semestre 2020.

6. Des projets décalés de quelques mois

. Les projets conçus avant la pandémie seront poursuivis mais leur réalisation dépend, en particulier, de la relance de l'activité économique et universitaire, d'un retour aux conditions ordinaires de déplacement et d'activité des fournisseurs.

Restent donc d'actualité mais sont donc décalés de quelques mois :

- l'accueil de jeunes étudiants et stagiaires, qui pourraient constituer un "vivier" de futurs experts ;
- l'organisation d'un rendez-vous avec la presse, pour présenter aux médias les objectifs et réalisations de l'UFE ;
- l'édition "papier" du nouvel annuaire de l'UFE, parallèlement à sa création au sein du site web.

7. Une adaptation des statuts au nouveau contexte sanitaire, social et économique

. Le contexte nouveau créé par la succession de crises depuis le second semestre 2019 ("gilets jaunes", grève des transports, pandémie Covid-19) nécessite une mise à jour de nos statuts et du règlement intérieur : il s'agit d'en tirer les leçons pour notre activité, d'anticiper sur les crises futures et d'améliorer notre capacité d'action et de réaction.

Cette mise à jour est en cours ; les nouveaux statuts seront déposés à la Mairie de Paris et mis en ligne sur la partie "privée" de notre site web, réservée aux membres de la Chambre syndicale professionnelle.

A Paris, le 20 mai 2020, le bureau de l'UFE :

Sylvie Buisson, présidente,
Christophe Hameline, vice-président,
Thibaut Mantoux, trésorier
Hervé Labrid, secrétaire général